

## **SALAIRES : DES EFFORTS POUR TOUS, DES EUROS POUR QUELQUES UNS !**

**Cela fait maintenant près de cinq mois que la Banque, prétextant l'absence d'accord sur les retraites entre le gouverneur Noyer et notre actionnaire, refuse obstinément d'ouvrir les négociations salariales 2006.**

**Pourtant, la Banque s'était publiquement engagée à ce que ces négociations démarrent dès le début de l'année 2006 !**

**Plus grave encore, elle vient tout juste de décider d'augmenter et d'étendre substantiellement le complément de rémunération annuel versé à certains cadres. Désormais, près de la moitié des cadres de la Banque, s'ils satisfont aux critères d'attribution, bénéficieront de ce complément. Son montant est par ailleurs significativement revalorisé (respectivement 400 et 800 euros, soit + 5,3 %). Enfin, est créé un troisième niveau de complément, fixé à 1 200 euros !**

### **Un système d'enveloppes scandaleux !**

Comme il l'avait fait lors de leur mise en place en 2001 (accord ARTT des cadres), **le SNABF Solidaires dénonce vigoureusement ces primes individuelles pour réalisation d'objectifs.**

- **Elles introduisent une discrimination inacceptable, non seulement entre le personnel des cadres et les autres catégories mais aussi entre les cadres eux-mêmes.**  
Par ce biais, la Banque conduit une politique salariale sélective, au détriment de la majorité du personnel qui continue de subir, année après année, une perte ininterrompue du pouvoir d'achat de ses salaires (-10 % environ de 1993 à 2005).
- **Elles étendent le principe de l'individualisation des rémunérations,** préfigurant sa généralisation à l'ensemble des agents et donc la remise en cause du Statut du Personnel. Pas à pas, la Banque met en œuvre insidieusement son projet de réforme des catégories.
- **Elles confortent une procédure de désignation opaque, voire arbitraire.**  
Dans les succursales comme au siège, les critères de sélection des «heureux élus» sont le plus souvent tenus secrets.
- **Elles constituent un déni du travail d'équipe,** pourtant déterminant dans la réalisation des objectifs comme dans le bon fonctionnement des unités de travail.
- **Enfin, elles viendront s'imputer sur l'ensemble de la masse salariale,** réduisant d'autant l'enveloppe disponible pour l'augmentation générale de nos salaires.

En cette période de disette salariale qui nous est imposée depuis plusieurs années, force est de constater que **la Banque sait dégager, quand elle le veut, des ressources au profit d'un petit nombre «d'happy few».**

À cet égard, on ne peut que **constater la concomitance de ces «largesses salariales» avec l'accord minoritaire sur le DIF, tout récemment signé par le syndicat catégoriel CGC.**

## Des négociations pour tous sans délai !

### Le SNABF Solidaires exige l'ouverture immédiate des négociations salariales 2006.

Déterminés à défendre le pouvoir d'achat de l'ensemble du personnel, nous revendiquons, comme nous nous y sommes engagés dans notre tract du 7 avril 2006 :

- **Le maintien du pouvoir d'achat des salaires et des pensions sur 2006 en fonction du taux d'inflation.** Cette augmentation générale doit prendre effet au 1er janvier 2006.
- **Le versement d'un bonus exceptionnel de 1000 euros institué par la loi du 19 décembre 2005.**  
L'objectif de cette mesure gouvernementale «est de répondre aux préoccupations exprimées sur le pouvoir d'achat des salariés». Elle peut être mise en place dès lors qu'un accord salarial d'entreprise a été conclu entre le 1er janvier 2005 et le 15 juin 2006, et est applicable en 2006. Eu égard aux bons résultats de la Banque, le SNABF Solidaires revendique donc le versement de ce bonus à tous les agents, statutaires ou non, au titre des pertes de pouvoir d'achat accumulées ces dernières années.
- **Une augmentation de 10% des 100 premiers points d'indice, en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des salaires les plus faibles, notamment celui des jeunes agents.**
- **L'octroi du 13<sup>ème</sup> mois complet pour nos collègues ADS.**
- **La revalorisation substantielle de la valeur des titres restaurant, inchangée depuis 2004, et sans modifier la participation financière des agents.**



**Les attermoissements de la Banque sur les négociations salariales n'ont que trop duré. De même que sa politique salariale restrictive : les bénéfices considérables -actuels et futurs- de la Banque ne justifient pas des revalorisations salariales qui ne sont accordées qu'à un nombre limité d'agents. La Banque dispose largement des moyens financiers nécessaires pour reconnaître autrement que verbalement les efforts de tout son personnel !**



----- Coupon à découper et à glisser dans une enveloppe à fenêtre -----



## BULLETIN DE SOUTIEN à nos revendications



En renvoyant ce bulletin je manifeste mon soutien aux demandes du SNABF Solidaires visant notamment l'ouverture sans délai des négociations salariales 2006.

**Monsieur Christian NOYER**  
Gouverneur de la Banque de France  
03 -1030